

---

**Document budgétaire 2014**  
**Service de la mise en valeur du territoire**

Présentation du budget 2014  
à la Commission sur les finances et l'administration

Ville de Montréal  
Le 4 février 2014

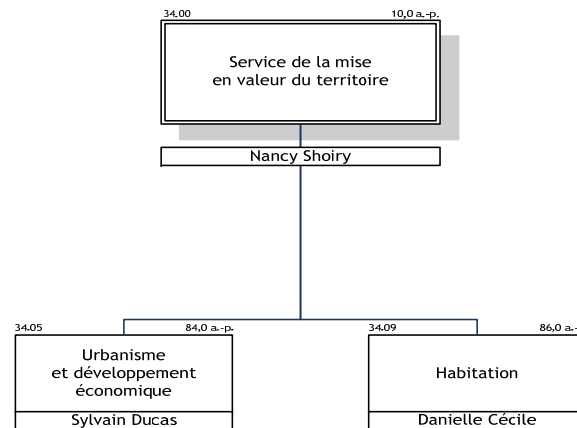
---

# Organigramme Budget 2014

## Service de la mise en valeur du territoire

Budget de fonctionnement: 169,2 a.-p.  
Capitalisation : 10,8 a.-p.  
Total 2014 : 180,0 a.-p.

Réduction ciblée de 5 % : (8,4 a.-p.)  
Total a.p. présenté : 171,6 a.-p.



Janvier 2014

---

## **Mission**

# **Service de la mise en valeur du territoire**

Le Service de la mise en valeur du territoire a pour mission d'améliorer la qualité du cadre de vie des Montréalais tout en stimulant la création de richesse collective à Montréal.

À cette fin, le Service fournit aux arrondissements et à la Direction générale, par l'entremise de stratégies, de plans d'action et d'outils réglementaires, l'encadrement et le soutien en matière d'habitation d'urbanisme, de développement économique et de réalisation de projets urbains.

# Budget 2014

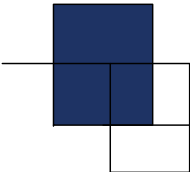
## Service de la mise en valeur du territoire

### RÉFÉRENCES P9 ET P11 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

			Ville	Agglomération	Total
			<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>
REVENUS	Budget 2013		14 788,7	37 588,3	52 377,0
	Budget 2014		13 490,8	36 992,9	50 483,7
	Écart		(1 297,9)	(595,4)	(1 893,3)
		<u>a.-p.</u>			
DÉPENSES	Budget 2013	176,4	46 522,6	55 910,7	102 433,3
	Budget 2014	171,6	41 340,6	57 069,6	98 410,2
	Écart	(4,8)	(5 182,0)	1 158,9	(4 023,1)

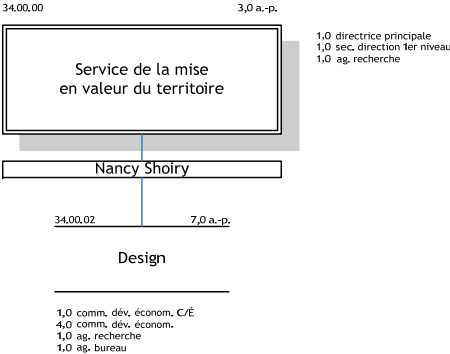
# Organigramme Direction principale

## Service de la mise en valeur du territoire



Budget de fonctionnement : 10,0 a.p.  
Total 2014 : 10 a.p.

Réduction ciblée de 5 % : (0,5 a.-p.)  
Total a.p. présenté : 9,5 a.-p.



---

# Principales réalisations 2013

## Direction principale

### **Gestion des ressources humaines et financières**

**Mise en place de la structure organisationnelle adoptée en 2012**  
avec la dotation complétée selon la planification établie.

**Plan de resserrement 2013**

avec l'optimisation des ressources et l'élaboration de directives et procédures pour le suivi des dépenses.

**Maintien de l'expertise interne**

avec définition des mandats et des dossiers stratégiques du service.

---

# Principales réalisations 2013

## Direction principale

### **Plan de développement de Montréal (PDM)**

avec le dépôt du projet pour adoption et l'adhésion des partenaires de la Ville et externes suite à un exercice de concertation.

### **Évaluation de la fonction de développement économique**

avec la réalisation d'une démarche de réflexion en collaboration avec les employés et les partenaires du milieu économique et le dépôt de recommandations à la nouvelle Administration.

### **Bilan du Chantier Montréal Ville UNESCO de design**

avec dépôt des rapports sur les retombées concrètes des actions menées par le Bureau du design en lien avec la désignation de Montréal comme ville créative en design de l'UNESCO.

# Budget 2014

## Direction principale

### RÉFÉRENCES P24 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

			<b>Ville</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Total</b>
		<i>a.-p.</i>	<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>
DÉPENSES	<b>Budget 2013</b>	<b>1,0</b>	<b>825,8</b>	<b>551,8</b>	<b>1 377,6</b>
	<b>Budget 2014</b>	<b>9,5</b>	<b>1 522,5</b>	<b>313,9</b>	<b>1 836,4</b>
	<b>Écart</b>	<b>8,5</b>	<b>696,7</b>	<b>(237,9)</b>	<b>458,8</b>



## Principaux écarts Direction principale

	Ville	Agglo.	Total
<b>ÉCART - Dépenses (,000)</b>	<b>696,7</b>	<b>(237,9)</b>	<b>458,8</b>
■ Impact de la restructuration du service	1 070,2	240,7	1 310,9
■ Récupération de la réduction globale de 21,5 M \$	(162,9)	(12,9)	(175,8)
■ Ajustement facture immobilière	(148,9)	(148,3)	(297,2)
■ Autres variations	(61,7)	(317,4)	(379,1)

RÉFÉRENCES P24 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

---

## **Priorités 2014**

### **Direction principale**

#### **Collaborer à la réforme administrative**

avec les priorités d'actions en fonction des orientations qui seront adoptées par l'Administration municipale.

#### **Poursuivre le positionnement du service et le virage de gestion**

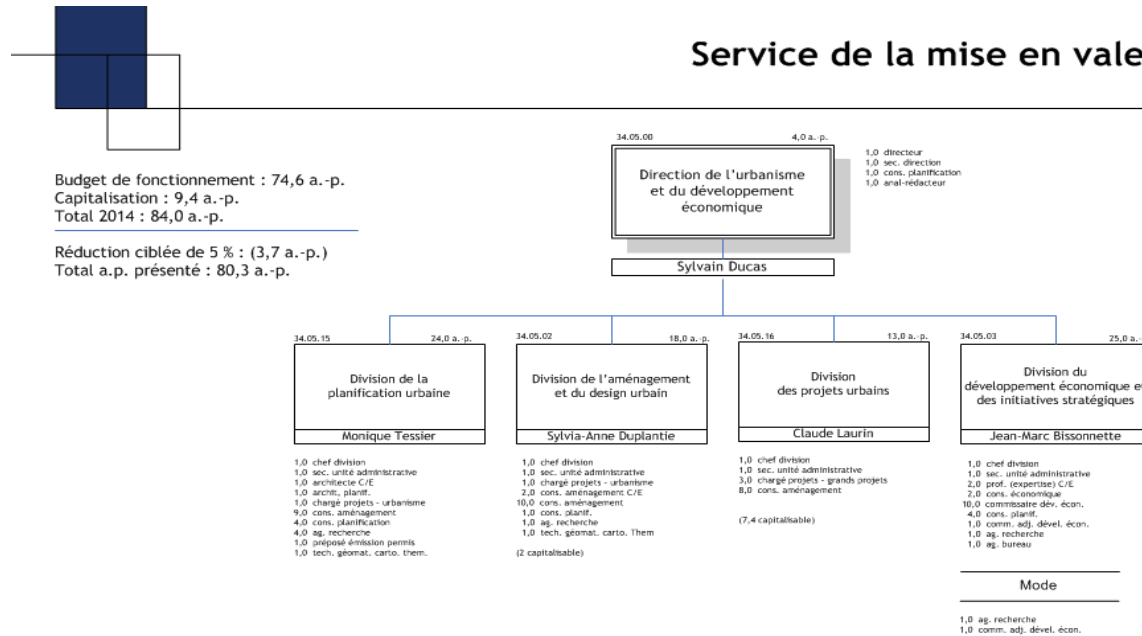
axés sur la performance organisationnelle pour assurer une meilleure offre de services aux clients (services centraux, arrondissements et partenaires externes).

#### **Mettre en œuvre le Plan d'action 2014-2017 du Bureau du design**

en fonction des résultats des bilans du Chantier Montréal Ville UNESCO de design.

# Organigramme Direction de l'urbanisme et du développement économique

## Service de la mise en valeur du territoire



Janvier 2014

---

## Mission

# Direction de l'urbanisme et du développement économique

La Direction de l'urbanisme et du développement économique (DUDÉ) a pour mission de soutenir l'Administration municipale dans les orientations et les interventions en matière d'urbanisme, d'aménagement, de projets urbains et de développement économique.

La DUDÉ est notamment responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal*, du *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal* et de la *Stratégie de développement économique*.

---

# Principales réalisations 2013

## Direction de l'urbanisme et du développement économique

**Élaboration du projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.**

### **Soutien réglementaire**

- Émission de plus de 25 certificats de conformité.
- Avis de plus de 15 projets de règlements en vertu de l'art. 89 de la Charte.
- Étude d'environ 50 dossiers relatifs au règlement de construction.

### **Analyses et rapports**

- Recensement de la population de 2011 et de l'Enquête sur les ménages de Statistiques Canada.
- Publication sur le site internet de plus de 200 documents d'analyse sur les profils économiques et sociodémographiques.
- Publication de 27 bulletins d'information socioéconomique, en plus d'analyses ponctuelles.

---

## **Principales réalisations 2013**

### **Direction de l'urbanisme et du développement économique**

**Adoption et lancement de la mise en œuvre de 2 planifications détaillées** avec le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Griffintown et le Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des abords du site Outremont.

**Élaboration des mandats de planification de 5 secteurs stratégiques** en collaboration avec les services et les arrondissements concernés.

**Planification et coordination des interventions municipales** dans le cadre de la gestion de 6 projets urbains.

**Collaboration sur la stratégie de financement des projets urbains et sur la mise en place d'une stratégie immobilière intégrée.**

---

# Principales réalisations 2013

## Direction de l'urbanisme et du développement économique

### **Gestion des programmes**

- Pram-Industrie (139 dossiers)
- Pram-Commerce (238 dossiers)
- Pram-Est (lancement d'un appel de projets)
- Climatsol (renouvellement)

### **Gestion de l'entente gouvernementale avec les 18 CLD et CDEC**

### **Gestion de l'enveloppe budgétaire attribuée à la Stratégie de développement économique dans le cadre de l'entente avec le MAMROT**

- élaboration de règles budgétaires relatives aux contributions municipales.
- évaluation du soutien financier à la tenue d'événements, à la réalisation de projets structurants et aux programmes liés à l'entrepreneuriat et l'emploi.

# Budget 2014

## Direction de l'urbanisme et du développement économique

### RÉFÉRENCES P39 ET P41 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

			Ville	Agglomération	Total
			<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>
REVENUS	Budget 2013		75,0	16 263,8	16 338,8
	Budget 2014		75,0	15 992,9	16 067,9
	Écart			(270,9)	(270,9)
		<u>a.-p.</u>			
DÉPENSES	Budget 2013	85,4	9 748,7	29 237,9	38 986,6
	Budget 2014	80,3	6 958,1	30 976,2	37 934,3
	Écart	(5,1)	(2 790,6)	1 738,3	(1 052,3)



## Principaux écarts Direction de l'urbanisme et du développement économique

	Ville	Agglo.	Total
<b>ÉCART - Dépenses (,000)</b>	<b>(2 790,6)</b>	<b>1 738,3</b>	<b>(1 052,3)</b>
■ Récupération de la réduction globale de 21,5 M \$	(147,6)	(847,7)	(995,3)
■ Ajustement du PR@M – Commerce (50 % MAMROT)		(643,5)	(643,5)
■ Ajustement à l'entente de 175 M \$ - SDE	409,5	645,5	1 055,0
■ Financement des CLD (Entente avec le MAMROT)		412,0	412,0
■ Cible de réduction de la masse salariale de 5 %	(127,3)	(293,1)	(420,4)
■ Variation de compétences	(2 275,2)	2 275,2	
■ Divers	(650,0)	189,9	(460,1)
<b>ÉCART - Revenus (,000)</b>		<b>(270,9)</b>	<b>(270,9)</b>
CLD - entente avec le MAMROT	-	412,0	412,0
Subvention MTQ – Transfert des projets en transport au SITE	-	(682,9)	(682,9)

RÉFÉRENCES P39 et P41 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

---

## **Priorités 2014**

### **Direction de l'urbanisme et du développement économique**

**Adopter le projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et amorcer la démarche de consultation publique et débiter la révision du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.**

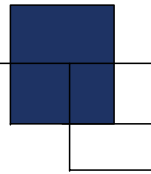
**Statuer sur les orientations préliminaires d'aménagement et de développement des secteurs stratégiques: le Havre, Namur-de la Savane, Anjou, Assomption, Pôle Maisonneuve.**

**Poursuivre la réalisation des projets urbains: CUSM, CHUM, Site Outremont, Namur Jean-Talon.**

**Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique 2011- 2017.**

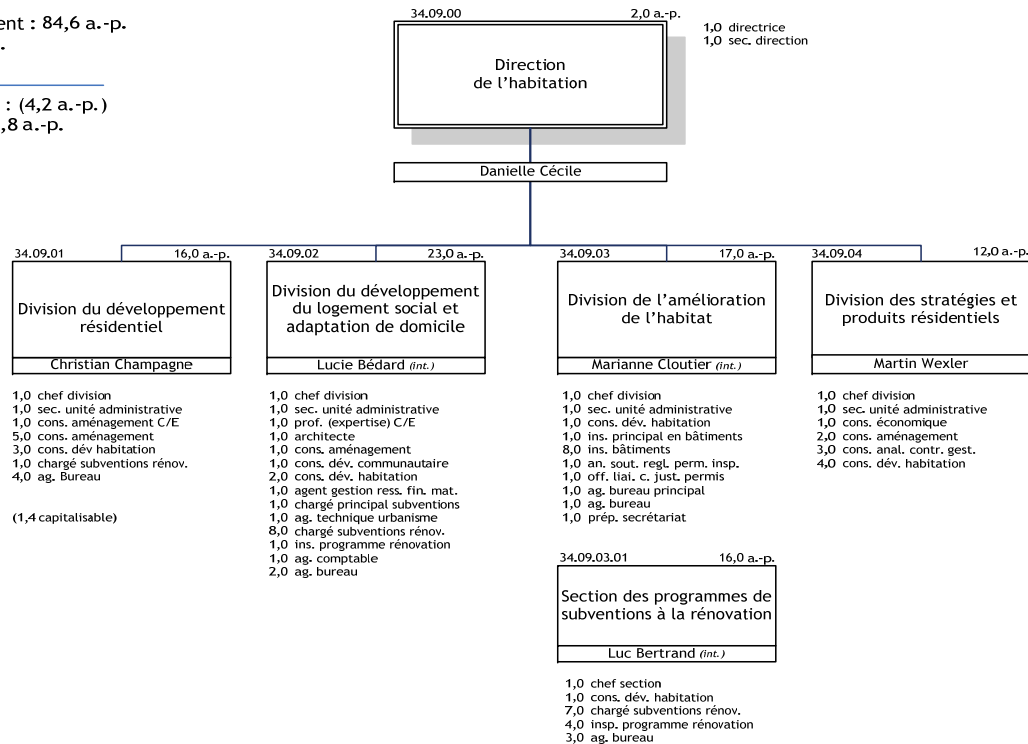
# Organigramme Direction de l'habitation

## Service de la mise en valeur du territoire



Budget de fonctionnement : 84,6 a.-p.  
Capitalisation : 1,4 a.-p.  
Total 2014 : 86,0 a.-p.

Réduction ciblée de 5 % : (4,2 a.-p.)  
Total a.p. présenté : 81,8 a.-p.



Janvier 2014

---

## Mission

### Direction de l'habitation

La Direction de l'habitation a pour mission l'amélioration de l'habitat montréalais et la poursuite d'un développement résidentiel équilibré qui répond, à court et à long terme, aux différents besoins de la collectivité. Elle propose des orientations, des plans d'action et des programmes afin de trouver des solutions concrètes aux enjeux de l'habitation.

La Direction de l'habitation assume, au nom de la Ville et de l'Agglomération, le rôle de mandataire de la Société d'habitation du Québec pour la gestion de l'ensemble des programmes d'habitation sur le territoire montréalais - et sur le territoire de l'Agglomération, dans le cas des programmes de logement social et communautaire.

---

# Principales réalisations 2013

## Direction de l'habitation

### **Adoption du Plan de fidélisation des Familles 2014-2017**

visant à soutenir les familles tout au long de leur parcours résidentiel.

### **Lancement du programme «Habitations urbaines pour familles»**

et des modifications aux programmes d'aide financière à l'accession à la propriété et à la rénovation.

### **Subventions d'aide à l'accession à la propriété**

avec taux de réalisation de 43% (cible de 35%).

### **Coordination pour la réalisation de 2 projets d'habitation d'envergure**

avec le projet Bassin du nouveau havre et le site du Métro Rosemont.

### **Subventions d'aide à la rénovation**

pour des projets totalisant 1002 logements (cible de 1000 logements).

---

## Principales réalisations 2013

### Direction de l'habitation

**Approbation de 17 projets de logement social et communautaire**  
avec la réalisation de 1 693 logements (cible de 1500 logements).

**Mise en œuvre de la stratégie d'inclusion du logement abordable**  
avec 3 nouvelles ententes (depuis 2005, plus de 40 ententes)

**Interventions d'aide aux ménages sans logis ou sinistrés**  
avec 2 582 appels reçus et 153 ménages hébergés.

**Bilan de 2008-2012 en matière de lutte à l'insalubrité**  
avec l'inspection de 1 319 logements, 4 nouvelles ententes avec les arrondissements et 3 immeubles inscrits au registre foncier.

**Plan d'action régional de lutte contre les punaises de lit**  
avec la mise en œuvre du plan de communications.

---

## **Principales réalisations 2013**

### **Direction de l'habitation**

#### **Promotion de Montréal comme lieu de résidence**

avec dix (10) grands établissements de santé et organismes publics;  
avec l'activité «Découvertes de quartier» dans 8 arrondissements;  
avec la refonte des sites internet.

**Participation aux travaux de la Société d'Habitation du Québec**  
sur la modernisation des programmes de subventions.

**Analyses et suivis du portrait de la situation résidentielle**  
avec la réalisation d'enquêtes ou de sondages.

# Budget 2014

## Direction de l'habitation

### RÉFÉRENCES P57 ET P59 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

			<b>Ville</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Total</b>
			<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>	<u>(000 \$)</u>
REVENUS	<b>Budget 2013</b>		<b>14 713,7</b>	<b>21 324,5</b>	<b>36 038,2</b>
	<b>Budget 2014</b>		<b>13 415,8</b>	<b>21 000,0</b>	<b>34 415,8</b>
	<b>Écart</b>		<b>(1 297,9)</b>	<b>(324,5)</b>	<b>(1 622,4)</b>
		<u>a.-p.</u>			
DÉPENSES	<b>Budget 2013</b>	<b>76,0</b>	<b>34 222,5</b>	<b>26 121,0</b>	<b>60 343,5</b>
	<b>Budget 2014</b>	<b>81,8</b>	<b>32 860,0</b>	<b>25 779,5</b>	<b>58 639,5</b>
	<b>Écart</b>	<b>5,8</b>	<b>(1 362,5)</b>	<b>(341,5)</b>	<b>(1 704,0)</b>



## Principaux écarts Direction de l'habitation

	Ville	Agglo.	Total
<b>ÉCART - Dépenses (,000)</b>	<b>(1 362,5)</b>	<b>(341,5)</b>	<b>1 704,0</b>
Financement du Plan de fidélisation des familles (PRQ)	(1 297,8)	(324,5)	(1 622,3)
Stabilisation des fondations	118,7		118,7
Cible de réduction de la masse salariale de 5 %	(266,6)	(133,7)	(400,3)
Divers	83,2	116,7	199,9

### **ÉCART - Revenus (,000)**

Baisse des revenus associés à la réduction des dépenses prévues (PRQ)	(1 297,8)	(324,5)	(1 622,3)
---	-----------	---------	-----------

RÉFÉRENCES P57 ET P59 DU CAHIER BUDGÉTAIRE

---

## Priorités 2014

### Direction de l'habitation

#### **Assurer la gestion des programmes d'habitation**

avec l'adaptation de ces programmes aux enjeux montréalais.

#### **Poursuivre la Stratégie d'inclusion de logements abordables**

incluant le dépôt d'une demande au gouvernement pour obtenir les pouvoirs habilitants en matière d'inclusion.

#### **Mettre en œuvre le nouveau Plan de fidélisation des familles.**

**Mettre en œuvre le volet habitation d'un plan d'action en matière d'itinérance** dont un segment développera une approche d'intervention intégrée sur les maisons de chambres.

**Poursuivre et intensifier les interventions en matière de salubrité,** en collaboration avec les arrondissements et les partenaires institutionnels et communautaires concernés.

---

## Sociétés et Organismes partenaires

- Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Corporation d'habitation Jeanne-Mance (CHJM)
- Anjou 80